

d'Éon #8  
présentation



# Mémoire

Présenté au Comité de modifications aux lois

## Le ... 2019

1. Le Conseil acadien de Par-en-Bas est l'association membre de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse pour la région d'Argyle et, à ce titre, œuvre à la promotion de l'épanouissement et du développement global de la communauté acadienne et francophone de la région d'Argyle.
2. Le Conseil acadien de Par-en-Bas poursuit les buts suivants :
  - être le porte-parole principal de la population acadienne et francophone de la région d'Argyle;
  - faciliter la concertation et le partenariat de l'ensemble des associations oeuvrant au sein de la communauté acadienne et francophone de la région d'Argyle tout en respectant le mandat de chaque association;
  - offrir des services et des programmes répondant aux besoins de ses membres;
  - appuyer ses membres dans le développement et l'épanouissement de la communauté acadienne et francophone de la région d'Argyle.
3. Le Conseil acadien de Par-en-Bas se réjouit de la recommandation de la Commission de délimitation des frontières électorales, en particulier sa recommandation de rétablir l'ancienne circonscription électorale acadienne exceptionnelle d'Argyle.
4. Toutefois, le Conseil acadien de Par-en-Bas est déçu de constater que le désir de la communauté de Chéticamp et des environs d'avoir une circonscription exceptionnelle n'a pas été accordé et ce, en dépit des demandes réitérées depuis 1992.
5. Tout comme la Fédération acadienne, le Conseil acadien de Par-en-Bas est d'avis que les régions de Richmond, de Clare, d'Argyle et de Chéticamp sont toujours considérées par l'ensemble de la communauté acadienne comme étant les quatre régions traditionnelles acadiennes d'importance. Le fait de ne pas tenir compte de cette réalité et de ne pas accorder une circonscription exceptionnelle pour la région de Chéticamp contribue davantage à la marginalisation de cette région.
6. Par conséquent et en solidarité avec la communauté acadienne de Chéticamp, le Conseil acadien de Par-en-Bas appuie la Fédération

acadienne dans sa revendication de circonscriptions exceptionnelles pour Richmond, Clare, Argyle et pour Chéticamp.

7. Le Conseil acadien de Par-en-Bas appuie également la demande de la Fédération acadienne pour que ces circonscriptions acadiennes soient dorénavant protégées.

Nous vous remercions de votre attention.